

La démocratie à Athènes

I. La naissance de la démocratie

Vers la fin du VI^e siècle av. J.-C., un événement extraordinaire se produit à Athènes, en Grèce, avec la naissance d'un nouveau modèle de gouvernement : la démocratie. Alors que le reste du monde vit sous la domination d'empereurs ou de rois, le peuple athénien se gouverne lui-même. Cette autonomie politique dure tout le V^e siècle av. J.-C. et elle marquera l'histoire de l'humanité.

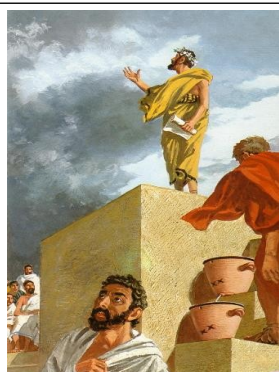
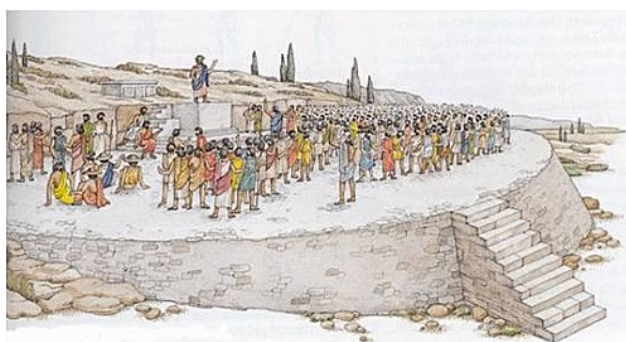
La démocratie athénienne repose ainsi sur trois grands principes:

- le droit de tous les citoyens à la parole, que ce soit à l'assemblée du peuple ou devant les tribunaux;
- l'accès de tous les citoyens aux fonctions publiques (par élection ou tirage au sort);
- l'égalité de tous devant la loi.

La démocratie se veut un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple, et elle s'applique à toutes les décisions importantes.

II. Tous les citoyens ont la parole à l'assemblée

À Athènes, l'assemblée des citoyens (l'*ecclésia*) se tient sur la colline de la Pnyx (qui veut dire : « on s'y tient serré »). L'assemblée décide de la guerre et de la paix, de l'utilisation de l'argent public, juge les crimes d'État et élit les stratèges et les trésoriers.



Chacun peut s'exprimer, soit pour proposer une loi ou une décision, soit pour débattre d'un projet. Celui qui a la parole est protégé des dieux : nul ne peut le toucher. En revanche, parler devant les citoyens à l'assemblée est chose difficile : il faut se faire entendre et convaincre des milliers de personnes.

Les séances de l'assemblée des citoyens athéniens sont donc très importantes : si Athènes est une cité démocratique, c'est d'abord parce que les citoyens y prennent la parole.

L'**ecclésia**, ou Assemblée du peuple, est composée de tous les citoyens. Un citoyen athénien est un homme âgé de 20 ans ou plus, qui a fait son service militaire et qui est né de père athénien et de mère athénienne.

Elle est chargée de voter les lois et les décrets.

III. Tous peuvent accéder aux fonctions publiques

Des magistrats tirés au sort parmi les citoyens

- De même que tous les citoyens peuvent, de droit, participer à l'assemblée, tous peuvent être nommés **magistrats**.
- Chaque année, cinquante conseillers sont **tirés au sort** dans chacune des dix tribus (c'est le Conseil des Cinq Cents).
Chaque groupe de conseillers organise les travaux de l'assemblée durant un mois. Les conseillers sont chargés de distribuer la parole à l'assemblée et de préparer les lois qui y seront débattues.
- **Tout citoyen adulte** peut donc être conseiller, juge...
Dans la pratique, tout citoyen grec est magistrat au moins une fois dans sa vie. Le tirage au sort est conçu comme un choix des dieux mais repose aussi sur la conviction que **chacun est capable de servir la cité**.

boulê : magistrats tirés au sort, préparent les lois qui seront votées à l'ecclésia

héliée : magistrats tirés au sort, rendent la justice



Ces jetons de bronze servent dans les tribunaux pour permettre aux juges de voter. Ceux dont la tige est pleine signifient l'acquittement ; ceux dont la tige est creuse signifient la condamnation. Les juges pouvaient aussi voter en utilisant des billes, blanches pour l'acquittement, noires pour la condamnation.

Dix stratèges élus

- Dix magistrats ne sont pas tirés au sort mais élus par l'assemblée pour un an : ce sont les dix stratèges, les chefs militaires.

IV. Tous organisent les fêtes

- L'organisation des fêtes est également assumée par les citoyens à tour de rôle : ils sont ainsi tirés au sort pour préparer les Panathénées (fêtes durant lesquelles un banquet régale le peuple athénien de la viande des bœufs sacrifiés).
- De même, lors des fêtes de printemps en l'honneur de Dionysos, un magistrat choisit trois poètes qui présentent leur pièce de théâtre, ainsi que trois citoyens riches qui couvriront les frais de chaque représentation. Les pièces traitent de sujets qui intéressent directement les citoyens : la justice des hommes, les excès des chefs...

V. Athènes est-elle une démocratie moderne ?

- seuls les hommes adultes ayant le statut de citoyens y participent pleinement. Les femmes, les métèques (étrangers installés à Athènes) et les esclaves sont écartés du pouvoir. Ainsi, seul 1 habitant d'Athènes sur 10 est citoyen.
- La démocratie athénienne n'est possible que grâce à l'esclavage (le citoyen, qui fait travailler ses esclaves, peut ainsi dégager du temps pour les affaires publiques) et aux contributions forcées des alliés qui financent une partie des fêtes, la construction des monuments publics et les indemnités parlementaires...
- La cité d'Athènes reste un État de petite taille : tous les citoyens peuvent, à tour de rôle, exercer directement le pouvoir en tant que magistrat. On parle alors de démocratie directe (dans les démocraties modernes, les citoyens confient le pouvoir à des élus).
- Mais Athènes a cependant inventé et mis en application le principe fondamental de notre démocratie : les citoyens sont égaux en droits et tous peuvent participer aux décisions qui concernent l'État.

Pour la première fois, une cité organisée et développée s'est dotée d'un système politique basé sur le pouvoir décisionnel de tous ses citoyens. Les Grecs ont ainsi jeté les bases de la démocratie moderne. Ils ont démontré que la démocratie peut exister dans un monde structuré.